## PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

#### 2022-02-17

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le jeudi 17 février 2022 à 19 h 30.

Le conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre siège en séance ordinaire en présentiel, à huit clos, tel que requis par l'arrêté ministériel numéro 2021-090 du 20 décembre 2021 à laquelle séance sont présents :

Mesdames les administratrices Annick Corbeil, Julie L'Homme, Marguerite Desrosiers, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Guy Robert, Sylvain Lafrenaye, Marcel Therrien, Yvon Daigle, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier.

Sont absents: Isabelle Hébert, Robert Charron, Jonathan Fortier, Richard Potvin.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin, président par intérim.

Sont aussi présents : madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

## 2.1 <u>Ouverture de la séance</u>

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

## 2.2 <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

#### 22-02-05

Sur la proposition de Marcel Therrien

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

# 2.3 <u>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2022</u> (c.c.)

#### 22-02-06

Sur la proposition de Denis Benoît

Appuyée par Julie L'Homme

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2022 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

## 2.4 Nominations aux postes de président et vice-président

La directrice générale et greffière-trésorière devient présidente d'élection et invite les directeurs à soumettre des candidatures.

## Nomination du président

#### 22-02-07

Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Yvon Daigle

De présenter monsieur Alain Jobin au poste de président de la Régie pour une période d'un an.

Aucune autre proposition n'étant faite, la mise en nomination pour le poste de président de la Régie est fermée.

## Nomination du vice-président

#### 22-02-08 Sur la proposition de Marcel Therrien

Appuyée par Gilles Bernier

De présenter monsieur Denis Benoît au poste de vice-président de la Régie pour une période d'un an.

Aucune autre proposition n'étant faite, la mise en nomination pour le poste de vice-président de la Régie est fermée.

## Fermeture des procédures d'élection

#### 22-02-09 Sur la proposition de Denis Benoît

Appuyée par Guy Robert

Il est résolu à l'unanimité que les nominations aux postes de président et de vice-président de la Régie soient closes et de poursuivre l'ordre du jour.

#### 2.5 Résolution autorisant le compte de dépenses du président

#### 22-02-10 Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Sylvain Lafrenaye

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses du président dans l'exercice de ses fonctions sur présentation de pièces justificatives.

# 2.6 <u>Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur – Exercice</u> financier 2021

Il est procédé au dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021.

Madame Barbara Côté, comptable agréé, de la firme Hébert Marsolais inc., commente ces documents et répond aux questions relatives à ceux-ci.

# 2.7 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 10 janvier au 3 février 2022 a été remis aux directeurs pour information.

#### 2.8 Comptes à payer (c.c.)

#### 22-02-11 Sur la proposition de Marcel Therrien

Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 10 février 2022, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **27 179,95\$**.

Jacqueline Lavallée, Directrice générale et greffière-trésorière Veuillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de janvier et février 2022 pour un montant de **15 213,70\$** (réf. : liste du 10 février 2022).

## 2.9 <u>Correspondance</u>

Aucune correspondance.

## 2.10 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

2.10.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 39.22 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux (c.c.)

Avis de motion

Avis de motion est donné par Marcel Therrien qu'à une séance ordinaire subséquente du conseil d'administration sera présenté pour adoption le règlement numéro 39-22 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux énonçant les règles déontologiques devant guider la conduite des employés, pour être adopté.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 18 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1), le projet de Règlement numéro 39-22 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

## 2.10.2 ADMQ – Inscription au Congrès annuel 2022

22-02-12 Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Guy Robert

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et greffièretrésorière à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 15, 16 et 17 juin 2022 au Centre des congrès de Québec.

Que les frais d'inscription au montant de 539\$ taxes applicables en sus, soient en conséquence acquittés par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre;

Que la Régie rembourse les frais de déplacement et autres frais inhérents sur présentation de pièces justificatives.

## 2.11 Varia ouvert

#### 2.12 <u>Période de questions</u>

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

## 2.13 Levée de la séance

22-02-13 Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Yvon Daigle
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Alain Jobin, Président	
Jacqueline Lavallée,	
Directrice générale	